RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ACTE ANNEXE DE NOMINATION DE LA GERANCE

Le soussigné :

- Monsieur Théau DELANNOY,
 né le [redacted] à [redacted]
 de nationalité française
 demeurant à [redacted]
 célibataire.

Agissant en qualité de seul associé de la société **A'BELIMMO 2**, société à responsabilité limité au capital de 100 €, ayant son siège à [redacted] 2 rue du Foyer Flamand, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dunkerque,

Après avoir exposé qu'il a constitué une société dont il détient la totalité des titres, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/10/2026 à Dunkerque, qui sera publié en même temps que le présent acte, et que les statuts établis à l'acte prévoient dans leur article 13 la nomination d'un gérant par acte postérieur pour une durée illimité, a procédé à cette nomination.

L'associé unique soussigné nomme en conséquence Monsieur DELANNOY Théau aux fonctions de gérant de la société pour une durée non limitée.

Monsieur DELANNOY Théau accepte ces fonctions de gérant, déclare n'en exercer aucune autre et n'être frappée d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par la loi sur l'assainissement des professions commerciales.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait en trois exemplaires,

A Dunkerque, le 09/10/2026

M. DELANNOY Théau
bon pour acceptation des fonctions de gérant

bon pour acceptation des

[redacted]